

Communiqué de presse

Nanterre, le 14 mai 2024

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA VILLE DE PUTEAUX

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Joëlle Ceccaldi-Raynaud, Maire de Puteaux ont signé le contrat de développement 2024-2026 entre le Département et la ville de Puteaux.

Dans le cadre de sa **politique de soutien aux communes**, le Département apporte un **appui financier régi par un partenariat contractuel** couvrant une période triennale. Le contrat de développement Département - Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le Département investit pour le développement d'infrastructures et de services au sein de la ville de Puteaux à hauteur de 8,9 millions d'euros et est réparti comme suit :

- **7 000 000 €** en investissement

Programmation d'investissement	Montant attribué par le Département
Restructuration du parvis de l'Hôtel de Ville	5 378 000 €
Création d'îlots de fraîcheur	960 000 €
Extension du dispositif de vidéoprotection	662 000 €
Total	7 000 000 €

- **1 924 563 €** en fonctionnement (en valeur de base)

Programmation de fonctionnement	Montant attribué par le Département
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	1 501 689 €
Relais parents enfants	68 286 €
Activités culturelles	161 628 €
Activités sportives	96 480 €
Coordination gérontologique	96 480 €
Total	1 924 563 €

Le Département est un acteur de proximité essentiel et aide et accompagne les Hauts-séquanais dans leur vie quotidienne. Ce contrat de développement comprend notamment le financement de :

❖ **Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant :**

9 établissements municipaux d'accueil du jeune enfant gérés en régie directe et situés à Puteaux sont financés pour une capacité totale de 428 places.

❖ **Relais petite enfance :**

La subvention concerne deux relais parents enfants, le RPE du Moulin situé 157 rue de la République et le RPE du Théâtre situé 20 rue Benoît Malon à Puteaux.

❖ **Activités culturelles :**

La subvention concerne le fonctionnement des médiathèques, les actions culturelles de la médiathèque et l'organisation du festival de la BD.

❖ **Activités sportives :**

Cette subvention concerne l'organisation de la fête des sports et de la vie associative ainsi que le soutien au fonctionnement général des associations sportives locales.

❖ **Gérontologie :**

Cette subvention concerne le fonctionnement de la coordination gérontologique ainsi que le service de transport des personnes à mobilité réduite Mobicar.

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 128 contrats ont été approuvés avec les communes, ce qui représente un montant de 819 millions d'€ (544 millions d'€ en investissement et 275 millions d'€ en fonctionnement).

Contact presse

Jean-Philippe COUTURE

07 64 61 77 95 / jcuture@hauts-de-seine.fr

